

**Proposition du Conseil administratif du 25 mai 2023 en vue de l'ouverture d'un crédit de 1 725 000 francs destiné à l'équipement de plusieurs structures d'accueil préscolaire créées dans des bâtiments privés dont les projets verront le jour entre 2024 et 2027.**

Mesdames les conseillères municipales, Messieurs les conseillers municipaux,

**Introduction**

La Ville de Genève considère la petite enfance comme une priorité et en a fait une référence pour la qualité de ses prestations.

Le développement de places en structure d'accueil de la petite enfance (SAPE) est nécessaire notamment pour concrétiser trois objectifs majeurs d'une collectivité publique: contribuer au développement de l'enfant, répondre aux besoins des familles et concrétiser l'égalité entre les femmes et les hommes. L'éducation préscolaire est un vecteur essentiel pour combattre les inégalités d'une manière globale.

Les connaissances actuelles démontrent l'importance capitale des premières années dans le développement de l'enfant. Ainsi, le passage en SAPE renforce l'éveil, la socialisation et permet une meilleure détection des besoins spécifiques. Une amélioration de la qualité de prise en charge, en particulier des enfants défavorisé-e-s, accroît les effets positifs. De manière plus large, l'éducation préscolaire favorise l'entrée à l'école primaire et participe à améliorer les parcours scolaires.

Le développement des places d'éducation préscolaire est aussi essentiel pour favoriser la création d'emploi, l'économie et la prospérité de notre collectivité. Les études en la matière montrent qu'en matière d'éducation préscolaire 1 franc investi rapporte en moyenne 3 francs.

Grâce aux importants efforts consentis, la Ville de Genève se place aujourd'hui parmi les communes genevoises dont le taux d'offre de places d'accueil préscolaire est le plus élevé du canton. Au 31 décembre 2022, 85 SAPE subventionnées proposant différents modes d'accueil, réparties entre 24 entités juridiques, disposaient de 4274 places, permettant un accueil hebdomadaire de 4855 enfants.

Néanmoins et malgré une augmentation de quelque 1197 places en dix ans, dont 217 depuis la nouvelle législation (2020), l'offre institutionnelle demeure inférieure aux besoins des familles. On dénombre ainsi 1078 demandes non satisfaites à la date du 31 décembre 2022.

Dans ce contexte, près de 700 places supplémentaires sont prévues à l'horizon 2028.

### **Exposé des motifs**

La Ville de Genève a mis à profit différents grands projets pour y intégrer des espaces dédiés à l'accueil préscolaire.

Elle a également saisi des opportunités prospectées par ses services ou portées par des tiers. En effet, des propriétaires privé-e-s sont amené-e-s à nous proposer des objets locatifs permettant l'installation de lieux de vie enfantine.

Grâce à ces deux axes (développement dans des bâtiments publics et des bâtiments privés), la Ville de Genève peut développer sa politique d'accueil préscolaire, densifier son offre et améliorer le taux de couverture de la demande.

Le financement des équipements (mobilier et matériels) diffère en fonction de la propriété des bâtiments:

- pour la mise en service d'une SAPE dans un bâtiment appartenant à la Ville, il est nécessaire de déposer une demande de crédit de construction/transformation de l'objet, lequel prévoit systématiquement une ligne budgétaire pour l'acquisition du mobilier et du matériel nécessaires à l'accueil des enfants;
- pour la mise en service d'une SAPE dans un bâtiment appartenant à un tiers, la subvention accordée à l'entité exploitante permet l'achat du mobilier et du matériel.

### **Acquisition des équipements: évolution liée à la municipalisation des SAPE**

Avec la municipalisation, lorsque les SAPE municipalisées seront exploitées dans des bâtiments privés, le Service de la petite enfance de la Ville de Genève (SDPE) devra directement acquérir les équipements nécessaires à leur fonctionnement et pour cela disposer d'un crédit d'investissement. C'est précisément l'objet de la présente proposition.

La situation demeure en revanche inchangée lorsque les nouvelles SAPE sont implantées dans des bâtiments propriété de la Ville.

### **Descriptif des espaces et des acquisitions**

Les SAPE accueillent les enfants d'âge préscolaire soit de 0 à 4 ans, répartis normalement entre quatre groupes distincts (0-1 an, 1-2 ans, 2-3 ans et 3-4 ans), comprenant pour chacun:

- espace vestiaire;
- salle de vie;
- salle de sieste;
- salle de change avec WC enfants;
- biberonnerie pour les 0-1 an.

En sus, des locaux communs et des locaux pour le personnel sont prévus:

- hall d'entrée;
- WC pour personnes en situation de handicap;
- salle de psychomotricité;
- salle de créativité;
- salle à manger/polyvalente;
- local à poussettes;
- espace allaitement;
- cuisine de production ou office de régénération avec économat;
- buanderie;
- local de rangement;
- local nettoyage;
- local containers à poubelles;
- local électrique;
- vestiaire du personnel;
- WC-douche pour le personnel;
- salle de pause du personnel;
- bureau de direction;
- secrétariat;
- salle d'entretien parents;
- local d'archivage;
- espace extérieur.

Les acquisitions à prévoir pour chaque SAPE sont:

- espace vestiaire: casiers, porte-manteaux/crochets, bancs, table de change;
- salle de vie: tables, chaises, fauteuils pour les enfants, assises adultes, tapis, armoires, étagères, jeux symboliques, canapés enfants, bancs, coussins, porteurs, transats, divers jeux;
- salle de sieste: lits superposés, matelas au sol, couchettes empilables, armoires de rangement, literie, turbulettes;

- salle de change avec WC enfants: rangements, poubelles à couches, linges de toilette;
- biberonnerie: lave-vaisselle, frigo, micro-ondes, biberons, vaisselle spécifique bébés, rangements;
- hall d'entrée: présentoirs, sièges d'accueil;
- salle de psychomotricité: modules de psychomotricité, bancs, balles, ballons, modules d'équilibre, tapis;
- salle de créativité: chevalets de peinture, chaises enfants, tables, matériel de créativité, assises adultes;
- salle à manger/polyvalente: tables réglables en hauteur, chaises, vaisselle, couverts, chariots de services, plats de service, armoires de rangement, textiles, assises adultes;
- local à poussettes: poussettes doubles, triples, quadruples, chariots 6 places;
- espace allaitement: fauteuils d'allaitement, paravents;
- cuisine de production ou office de régénération avec économat: chariots de service, thermoports, bacs gastro, ustensiles de cuisine, vaisselle, batterie de cuisine, frigos, congélateurs, fours, poubelles, lave-vaisselle professionnel ou à capot, étagères;
- buanderie: lave-linge, sèche-linge, table de pliage, sièges, armoires de rangement;
- local de rangement: étagères ou armoires;
- local nettoyage: armoire sécurisée, étagères, poubelles, chariot de nettoyage;
- local containers à poubelles: containers à ordures et frigo pour container à déchets organiques;
- local électrique: table d'appoint;
- vestiaire du personnel: casiers fermés, bancs, crochets, étagères;
- WC-douche pour le personnel: rideau de douche, meuble de rangement;
- salle de pause du personnel: table à rallonge, chaises, lave-vaisselle, frigo, micro-ondes, vaisselle, canapé, fauteuils, table basse;
- bureau de direction: équipement pour un bureau de direction, lampes;
- secrétariat: équipement pour plusieurs places de travail administratif, lampes;
- salle d'entretien parents: table, chaises, armoires, lampes;
- local d'archivage: étagères, armoires;
- espace extérieur: roulants, jeux d'extérieur, coffres à jouets, parasols, tables et bancs d'extérieur, jeux multifonctions.

Au-delà du mobilier, les SAPE ont également besoin d'éléments d'isolation phonique, d'une signalétique, de rideaux ou de stores intérieurs, de panneaux

d’affichage ou cimaises, de distributeurs d’hygiène, de poubelles, de paniers de rangement.

### **Transition écologique et cohésion sociale**

Les appels d’offres lancés dans le cadre de l’achat du mobilier veillent à intégrer les critères d’achat écoresponsable et les préconisations du guide de la Ville sur les perturbateurs endocriniens.

### **Estimation des coûts**

Sur la base des précédentes ouvertures réalisées par le SDPE, l’investissement nécessaire pour acquérir mobiliers et matériels pour l’exploitation de ces lieux est de 3000 francs par place.

### **Projets SAPE dans des bâtiments privés**

<b>Année d’aboutissement du projet</b>	<b>Lieux d’accueil</b>	<b>Nouvelles places</b>	<b>Budget Mobilier Matériel</b>
2024	Frontenex 29	59	177 000
<i>Total 2024</i>		59	<u>177 000</u>
2025	Rue de l’Avenir 4-8	57	171 000
2025	Cheval Blanc 15	55	165 000
2025	Petit-Saconnex 36-38 <sup>1</sup>	41	264 000
2025	Maison des Femmes, Bd des Philosophes	16	<u>48 000</u>
<i>Total 2025</i>		132	<u>648 000</u>
2026	Acacias 11b	24	72 000
2026	PAV – Vernets	96	<u>288 000</u>
<i>Total 2026</i>		120	<u>360 000</u>
2027	Aïre 100	60	180 000
2027	Augustins	60	180 000
2027	Amandolier – PLQ Petite Boissière	60	<u>180 000</u>
<i>Total 2027</i>		180	<u>540 000</u>
<b>Total projets privés</b>		491	<u>1 725 000</u>

<sup>1</sup> Petit-Saconnex disposera d’une capacité totale de 88 places. Toutefois, ce site abritera, dans un premier temps, la Petite Maisonnée (84 places) dont le bâtiment va devoir être entièrement rénové, ce qui explique que le gain de places n’est que de 4 places à l’horizon 2025, alors que les équipements couvriront les 88 places, soit 264 000 francs (88 × 3000 francs).

Les projets répertoriés ne pourront se concrétiser sans le dépôt d'un crédit d'investissement de 1 725 0000 francs pour équiper les places précitées dans des bâtiments privés et couvrir les dépenses d'acquisitions de mobilier et matériel nécessaires à l'exploitation de ces lieux.

En raison des délais actuels de livraison, les premières commandes devront être passées dans le courant de l'hiver 2023 pour permettre la mise en exploitation en temps et en heure de la nouvelle structure d'accueil prévue à la rentrée scolaire 2024-2025.

Cette projection reste indicative, lesdits projets pouvant être tributaires d'imprévus.

Dans le cas où certains projets ne devraient finalement pas aboutir, l'enveloppe dévolue serait allouée de la même manière sur un autre projet.

### **Référence au 18<sup>e</sup> plan financier d'investissement 2023-2034**

Cet objet n'était pas prévu dans la planification financière du 18<sup>e</sup> plan financier d'investissement, en raison de l'attente de la validation par le Conseil municipal du principe de la municipalisation des structures d'accueil de la petite enfance dans le cadre du budget 2023.

### **Budget de fonctionnement**

La présente demande de crédit n'entraîne pas de frais de fonctionnement supplémentaires pour le service gestionnaire.

### **Charges financières annuelles**

La charge financière annuelle nette sur le montant de 1 725 000 francs, comprenant les intérêts au taux de 1,25% et l'amortissement moyen de 4 annuités, se montera à 444 800 francs.

### **Service gestionnaire et bénéficiaire**

Le service gestionnaire et bénéficiaire du crédit est le SDPE.

Tableaux récapitulatifs des coûts d'investissement, de fonctionnement, de la planification des dépenses d'investissement et de l'impact sur le budget de fonctionnement

**Equipement de plusieurs structures d'accueil petite enfance (SAPE) créées dans des bâtiments privés**

**A. SYNTHESE DE L'ESTIMATION DES COÛTS (francs)**

	Montant	%
Mobilier, infrastructures informatiques	1 601 700	92,3
TVA	123 300	7,7
<b>Coût total du projet TTC</b>	<b>1 725 000</b>	<b>100</b>

**B. PLANIFICATION ESTIMEE DES DEPENSES ET RECETTES D'INVESTISSEMENT (francs)**

Année(s) impactée(s)	Dépenses brutes	Recettes	Dépenses nettes
<b>Année de vote du crédit par le CM: 2023</b>			0
<b>2024</b>	177 000		177 000
<b>2025</b>	648 000		648 000
<b>2026</b>	360 000		360 000
<b>2027</b>	540 000		540 000
<b>Totaux</b>	<b>1 725 000</b>	<b>0</b>	<b>1 725 000</b>

**C. IMPACT ANNUEL SUR LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT (francs) (nouvelles charges et nouveaux revenus)**

Estimation des charges et revenus marginalement induits par l'exploitation de l'objet du crédit

Service bénéficiaire concerné: Service de la petite enfance

**CHARGES**

	Postes en ETP
30 - Charges de personnel	
31 - Charges de biens, services et autres charges d'exploitation	
31- Charges d'entretien des bâtiments	
33/34 - Frais financiers (intérêts et amortissements du PA)	444 800
36/37 - Subventions et dédommagements accordés	
<b>Total des nouvelles charges induites</b>	<b>444 800</b>

**REVENUS**

40/42 - Revenus fiscaux et taxes	
43 - Revenus divers	
44 - Revenus financiers (vente, loyer, fermage ...)	
46 - Subventions et dédommagements reçus	
<b>Total des nouveaux revenus induits</b>	<b>0</b>

<b>Impact net sur le résultat du budget de fonctionnement</b>	<b>-444 800</b>
---	-----------------

Au bénéfice de ce qui précède, nous vous invitons, Mesdames les conseillères municipales, Messieurs les conseillers municipaux, à approuver le projet de délibération ci-après.

*PROJET DE DÉLIBÉRATION*

LE CONSEIL MUNICIPAL,

vu l'article 30, alinéa 1, lettre e) de la loi sur l'administration des communes, du 13 avril 1984;

sur proposition du Conseil administratif,

*décide:*

*Article premier.* – Il est ouvert au Conseil administratif un crédit de 1 725 000 francs, destiné à l'équipement de plusieurs structures d'accueil de la petite enfance (SAPE) créées dans des bâtiments privés dont les projets verront le jour entre 2024 et 2027.

*Art. 2.* – Au besoin, il sera provisoirement pourvu à la dépense prévue à l'article premier au moyen d'emprunts à court terme à émettre au nom de la Ville de Genève, à concurrence de 1 725 000 francs.

*Art. 3.* – La dépense prévue à l'article premier sera inscrite à l'actif du bilan de la Ville de Genève, dans le patrimoine administratif, et amortie au moyen de 4 annuités qui figureront au budget de la Ville de Genève dès l'année 2024.